

**Mise en place du télésuivi national de la pression positive continue : Impact sur la prise en charge par les prestataires de santé à domicile.**

**Objectif** : En France, 1,59 millions de patients atteints d'un syndrome d'apnées du sommeil (SAS) sont appareillés par pression positive continue (PPC). Un remboursement spécifique avec paiement à la performance a été mis en place en 2018 pour le télésuivi de la PPC. L'étude IMPACT-PPC a pour objectif d'analyser les données télétransmises par les PPC sur les 12 premiers mois de télésuivi et l'accompagnement réalisé par les prestataires (PSAD).

**Méthodes** : Étude descriptive en vie réelle conduite par deux fédérations de PSAD (FEDEPSAD et UPSADI) portant sur les données quotidiennes d'observance PPC de 2018 à 2019 en 3 catégories : <2 heures/jour (OBS<2), 2-4 heures/jour (OBS2-4) et >4 heures/jour (OBS>4) par période de 28 jours.

**Résultats** : 80 198 patients ont été analysés (72% d'hommes ; 63±12 ans; IMC 32±7 Kg/m<sup>2</sup>). Les patients OBS<2 dans les 28 premiers jours de télésuivi (n=3049 (3,8%)) étaient plus jeunes (59±13 ans) et sous PPC depuis moins longtemps (34±34 mois) que les patients OBS2-4 (n=7339 (9,1%)); 60±13 ans ; 41±40 mois) et OBS>4 (n=69810 (87,0%); 63±12 ans; 62±52 mois). Les patients OBS<2 ont bénéficié d'environ 3,5 fois plus d'appels et de 30% de visites à domicile supplémentaires des PSAD que les patients OBS>4. Après 1 an de télésuivi, 35% des patients OBS<2 et 49% des OBS2-4 avaient atteint une observance >4h/jour.

**Conclusion** : Avec l'optimisation du recueil d'information par le déploiement du télésuivi, 85,5% des patients sont observants (≥ 4 heures/nuit) après 1 an de télésuivi, et les appels et visites à domicile des PSAD sont mieux orientés vers les patients faiblement observants.